

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 12 avril 2019

Rapport 01-002: Schéma départemental Enfance, famille, prévention, santé 2019-2021

Intervention de Juliette Brocard

Conseiller départemental de Bayonne 2

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Comme vient de l'exprimer Andre Duchateau, nous sommes déçus de constater qu'une nouvelle fois, le rôle du Département dans le domaine de la prévention spécialisée est affaibli par vos choix politiques peu ambitieux.

Avons-nous besoin, oui ou non, de prévention spécialisée sur nos territoires ?

Avons-nous besoin d'éducateurs de rue, des repères pour des jeunes qui n'en trouvent pas forcément dans le cadre familial et institutionnel?

La réponse se mesure malheureusement dans les dispositions et les mesures correctives que doivent prendre en urgence les communes.

Pourtant, les colonnes « faits divers » des journaux locaux se remplissent avec des actes d'incivilités quand ce ne sont pas des actions plus graves.

Cette absence de volonté du Département de mettre les moyens, financier mais pas seulement, sur une politique touchant le vivre ensemble et la tranquillité publique est incompréhensible.

À la lecture de votre schéma, vous ne semblez en tout cas pas très convaincu de la nécessité de cette action spécifique.

Cela fait partie c'est vrai d'une divergence de point de vue. La prévention précoce primordiale, Nous en sommes aussi convaincu ne suffit pas, ne suffira pas, les décrochages arrivent à tout moment. Alors que les moyens sont contraints, nous regrettons cette priorisation poussée à l'extrême qui induit du déséquilibre dans les moyens en faveur des actions de prévention.

La prévention spécialisée est un travail qui demande une connaissance du terrain et une constante adaptation de nos pratiques.

Un travail forcément complexe à encadrer et piloter par une institution, l'intérêt de la démarche étant de proposer à des personnes en difficulté d'insertion sociale un cadre alternatif. Un travail qui nous oblige à être innovant et sortir de nos cadres.

Vous faites le choix d'en appeler à la responsabilité des associations, en précisant bien qu'ils ont des objectifs à tenir. Mais la question que nous devons nous poser est de savoir si ces objectifs sont tenables ! As t on écouter questionner les éducateurs de terrains. Ou est le diagnostic, partagé, de la situation qui nous permettrait de répondre à cette question ?

Au risque de me répéter à Bayonne la réduction de nos moyens, le changement imposé, notre désengagement se constate sur le terrain.

L'association Atherbea fait maintenant intervenir 6 éducateurs, ils étaient 10 avant votre prise de responsabilité et leur périmètre d'action était plus large.

Aujourd'hui ils n'interviennent que sur une partie du quartier prioritaire déjà réduit par l'état. Nous laissons ainsi de coté les quartiers dits en veille ou tout simplement des quartiers qui font face à l'arrivée de population déplacée des quartiers ANRU au fur et à mesure des actions de rénovation urbaine. On pense souvent que casser l'effet ghettoïsation de nos quartiers sensibles suffit à régler cette question, malheureusement une personne en décrochage social reste en difficulté même après déménagement.

Monsieur le Président, En quoi cela profite-t-il à la collectivité que d'ignorer ces problèmes, de laisser se déliter la cohésion sociale ?

Je rejoins donc mon collègue André Duchateau et, comme nous n'avons de cesse de le formuler dans cette assemblée, mettons-nous au travail. Les élus des territoires sont prêts à participer à une phase de diagnostic, à réfléchir aux actions à mener, à défendre le cadre de vie de nos territoires et jouer pleinement notre rôle en répondant aux besoins des habitants qui nous font confiance.

Je vous remercie.